



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Suppression d'emplois dans le groupe Michelin

Question au Gouvernement n° 1619

Texte de la question

SUPPRESSION D'EMPLOIS DANS LE GROUPE MICHELIN

Mme la présidente . La parole est à M. Julien Brugerolles.

M. Julien Brugerolles . Monsieur le ministre de l'économie et des finances, Michelin vient d'annoncer la suppression de 1 500 emplois supplémentaires en France d'ici à 2029, soit près de 10 % de ses effectifs dans notre pays. Cette annonce intervient moins de deux ans après la fermeture des usines de Cholet et de Vannes, qui a déjà condamné 1 250 emplois industriels et fragilisé durablement des territoires entiers. Une fois encore, la direction du groupe invoque le coût du travail pour tenter de justifier cette nouvelle saignée sociale. Mais Michelin est une entreprise largement bénéficiaire, à l'international comme sur le marché français, avec des marges très élevées.

Chaque année, plus de 1 milliard d'euros sont consacrés aux dividendes versés aux actionnaires et aux rachats d'actions. La réalité, c'est que ce n'est pas le coût du travail qui est en cause, mais bien la priorité donnée à la rémunération du capital. Depuis des années, les parlementaires communistes vous alertent sur ces dérives. Nous demandons d'interdire les licenciements boursiers dans les entreprises qui réalisent des bénéfices, versent des dividendes ou procèdent à des rachats d'actions. Nous proposons également que les aides publiques soient strictement conditionnées au maintien de l'emploi et de l'activité dans le territoire national.

Les travaux de la commission d'enquête sénatoriale sur les aides publiques aux entreprises, conduits par notre collègue Fabien Gay, ont mis en lumière l'ampleur des sommes versées sans contreparties et les pratiques des grands groupes, dont Michelin, contraint de rembourser plusieurs millions d'euros d'argent public indûment perçu.

Monsieur le ministre, combien d'emplois industriels faudra-t-il encore sacrifier avant que votre gouvernement ne subordonne le versement des aides publiques au maintien de l'emploi et interdise les licenciements boursiers ? Quand cesserez-vous d'accompagner avec l'argent public des stratégies financières qui détruisent nos capacités productives et minent notre souveraineté industrielle ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et EcoS.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique* . Michelin a annoncé cette décision, que je regrette, il y a quelques jours. Elle touche directement votre territoire, le Puy-de-Dôme, où Michelin a à la fois son siège et un certain nombre d'installations industrielles.

Ce sont 1 500 salariés, au maximum, qui quitteront l'entreprise, d'ici un peu plus de trois ans, et il s'agira de

départs volontaires. En tout cas, c'est ce qu'a annoncé l'entreprise. Il est essentiel que ces départs soient effectivement volontaires ; je souhaite que le gouvernement en soit informé et surveille la situation de très près. Je suis persuadé que le ministre du travail, Jean-Pierre Farandou, le fera.

Michelin a annoncé l'ouverture de négociations dans les prochaines semaines, qui devraient aboutir d'ici la fin de l'année. Les départs s'étaleront ensuite sur trois ans. Le gouvernement veillera, je le répète, à ce que ces départs soient effectivement volontaires, et en aucun cas contraints.

Au-delà, vous l'avez dit, cette annonce soulève la question de la concurrence internationale. S'agissant des subventions et des aides aux entreprises, je ne veux pas me défausser, mais je vous engage vraiment à regarder de près le rapport publié par l'OCDE hier, qui montre que la Chine subventionne son industrie dans des proportions incommensurables. Cela ne veut pas dire que nous devons faire des chèques en blanc, mais cela signifie que dans un monde de concurrence internationale, nous devons être très sensibles à ce fait.

Certes, l'argent public est rare – la commission d'enquête sénatoriale que vous évoquez l'a encore montré ; le premier ministre nous a demandé de faire la transparence sur les aides publiques dans les prochains mois et nous le ferons. Mais n'oublions pas que si nous sommes sans doute l'un des pays qui aident le plus les entreprises, nous sommes aussi l'un de ceux qui les taxent le plus. Le débat sur le niveau des aides aux entreprises se posera ; peut-être aussi celui sur leur conditionnalité. Il faudra aussi débattre de la question du coût du travail en France, faute de quoi ce ne sont pas 10 % des effectifs de Michelin que nous verrons partir, mais sans doute une bonne partie de l'industrie. Cela a duré des décennies, nous nous sommes élevés contre cela et nous continuerons à le faire.

Données clés

Auteur : [M. Julien Brugerolles](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1619

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 juin 2026